

Le 4 février 2008

Monsieur Michel Ringuet  
Recteur  
Université du Québec à Rimouski

Monsieur le Recteur,

Par une lettre adressée au président du Conseil d'administration de l'UQAR, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS) souhaite connaître les intentions du Conseil d'administration à l'égard des suites à donner au rapport du Groupe de travail sur la gouvernance des universités du Québec, publié en septembre 2007 par l'Institut sur la gouvernance d'organisations publiques et privées (IGOPP).

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) a réagi avec empressement à la publication de ce rapport par la voie d'un communiqué émis le 16 octobre 2007 et d'une lettre ouverte publiée dans l'édition du 17 octobre 2007 du journal *Le Devoir*. On peut y lire : « ... ce rapport atteste d'une conception tendancieuse de la « gouvernance » et propose, pour l'amélioration des pratiques universitaires en cette matière, des pistes qui incitent à une augmentation de la concentration du pouvoir entre les mains d'une « nouvelle classe de gestionnaire » et dont la mise en application confirmerait sa mainmise sur les universités. ».

Pour l'UQAR, la mise en place des recommandations de l'IGOPP aurait comme conséquence une forte dilution du nombre de représentants de la communauté universitaire (professeurs et professeures, personnes chargées de cours, dirigeants et dirigeantes, étudiants et étudiantes) au Conseil d'administration, au profit des membres externes supposément plus « indépendants ». De plus, les comités clés du Conseil d'administration, desquels on suggère l'abolition du comité exécutif, se verraient exclusivement formés par des membres externes. Le comité de vérification, le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines deviendraient les comités clés du Conseil d'administration. On ajoute même que les pouvoirs dévolus à la Commission des études en matière d'orientations académiques et de planification de la recherche devraient être dorénavant subordonnés au Conseil d'administration.

À notre avis, cette vision étriquée de la gouvernance sous l'angle d'une reddition de compte ne correspond pas à plusieurs valeurs considérées comme fondamentales pour la

réalisation de la mission de l'UQAR, à savoir le respect et la reconnaissance des personnes, le sens de l'engagement et du dépassement, le sens de la collégialité et de l'équité, le goût de l'avenir et de la pérennité, le sens critique créateur, mobilisateur et responsable. La mise en application des recommandations du rapport ne saurait que miner la confiance des employés et des employées et les démobiliser pour l'avenir. Nous aurions alors détruit la plus grande force de l'UQAR.

Nous attendons donc de vous, en tant que recteur de notre institution, que vous défendiez avec vigueur la participation des membres de la communauté universitaire aux instances pour préserver la collégialité de notre institution, laquelle est garante de notre avenir collectif. Vous resterez ainsi fidèle à la position que vous avez soutenue lorsque vous avez rencontré la communauté universitaire dans le cadre du renouvellement de votre mandat et que vous avez commenté le rapport de l'IGOPP. Nous croyons d'ailleurs qu'il est urgent de saisir le Conseil d'administration des conséquences de l'application de ces recommandations pour qu'un message sans équivoque soit envoyé à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président du SPPUQAR,



Régis Fortin

c.c. Membres du Conseil d'administration de l'UQAR  
Professeurs et professeures de l'UQAR (par courriel)